

MÉMOIRE

PARC ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN Audiences du BAPE

**Charles L'Ecuyer pour
Ferme L'Ecuyer & Fils 3000 Inc.
entreprise**

**Saint-Cyprien-de-Napierville
J0J 1L0**

JUIN 2015

Monsieur le Président, Monsieur le commissaire,

Ferme L'Ecuyer & Fils 3000 Inc. est une ferme familiale de grandes cultures possédant avec ses actionnaires deux cent dix-sept hectares de terres agricoles. On y cultive principalement le maïs-grain et le soya, mais aussi un peu de légumes de transformation comme les pois verts et ainsi que des fèves. Elle fait partie des fermes qui ont montré de l'intérêt au projet éolien et il y a deux éoliennes qui figureraient sur la propriété, soit la numéro six et la numéro sept.

L'entreprise réalise aussi des travaux à forfait tels que la récolte du maïs-grain et du soya sur trois cent cinquante hectares supplémentaires afin d'être plus rentable, ou tout simplement atteindre le seuil de rentabilité lors d'années plus difficiles (par exemple rendements de récoltes faibles dûes à une sécheresse ou excès d'eau ou encore chute du prix à la bourse). Le déneigement fut aussi dans le passé une autre source de revenu, ainsi que l'application d'engrais à forfait. C'est pour ces raisons que les compensations que la ferme recevrait seraient bénéfiques afin d'apporter une stabilité des revenus.

La relève très présente sur la ferme montre un désir d'expansion dans le futur, mais se voit confrontée à une flambée des prix des terres agricole et à un phénomène d'accaparement des terres. L'entreprise vient d'ailleurs de perdre la location d'une terre adjacente de soixante-douze hectares qu'elle cultivait depuis près de dix années et projetait d'acheter, sauf que le prix de vente fut trop élevé. Encore une fois, les sommes reçues du projet aideraient vraiment notre entreprise à demeurer compétitive et lui assurer ainsi un futur pour la relève.

Il y a eu beaucoup d'effort et d'investissement monétaire dans la ferme au fil des ans afin de toujours améliorer les superficies cultivables et le rendement des récoltes. Il y a eu investissement dans l'optimisation du drainage par la pose de nouveaux drains et nivelage par GPS: le but étant d'avoir des récoltes productives et de qualité. C'est pour cela que le projet éolien présent est attirant pour l'entreprise, car les chemins d'accès aux éoliennes sont déjà existants et la superficie cultivable perdue pour la durée du projet est de seulement un douzième d'hectare. En quantité de récolte, ceci équivaut à une perte d'une tonne de maïs-grain versus un potentiel total de plus de deux mille cinq cent, soit vraiment minime.

Outre les revenus monétaires que le projet va apporter, un autre aspect qui est très positif pour la ferme est l'amélioration du chemin de ferme existant. Ceci va faciliter grandement plusieurs opérations, dont la récolte en tant que tel. L'entreprise est équipée de camions dix roues et le fait d'avoir un chemin plus solide va éliminer le besoin d'utiliser un tracteur supplémentaire lors du transport des récoltes en période très

humide. La modification de réseau électrique dans le chemin de la Grande Ligne du Rang Double serait bénéfique aussi pour l'exploitation. En effet, cette modification qui augmenterait la capacité du réseau nous donnerait l'opportunité d'utiliser des moteurs électriques 550V, moteurs plus performants et économiques que les moteurs 220V dont l'entreprise est limitée présentement.

Le projet présenté stimulerait en plusieurs points l'économie locale. D'une part, les bénéfices que les fermes impliquées recevraient auraient des répercussions économiques intéressantes. Par exemple, notre entreprise projette la construction d'un entrepôt à machineries agricoles et ainsi que la réparation et restauration de notre plan de séchage, soit deux projets qui demandent de bons investissements. Il y aurait aussi de la création d'emplois, car ces éoliennes auront besoin de maintenance et entretien sans compter que les chemins d'accès devront être déneigés l'hiver. Il ne faut pas oublier aussi les coûts de construction de seize millions de dollars qui vont être de bons apports monétaires à la région, car un bon pourcentage de ce montant doit être investi localement.

Depuis le début des démarches, un bon climat de confiance s'est installé avec le développeur. À toutes les fois où il y a eu besoin d'accéder à nos terres agricoles pour effectuer tests, arpentages, suivis, et autres, nous avons toujours été contactés à l'avance et ce fut toujours effectué dans le respect. Par exemple, l'automne dernier, ils ont attendu une période sèche avant d'effectuer des tests de forage afin de ne faire aucune trace dans le champ, ni compaction. Nous sommes donc très confiants que cela se poursuivra de cette façon pour la période de construction. Ce qui est rassurant aussi pour l'entreprise, c'est qu'il est clairement convenu dans le contrat avec le promoteur que des suivis agricoles seront faits afin qu'il y ait une remise en état de culture parfaite après la construction. Cette demande est d'ailleurs clairement inscrite dans notre contrat avec eux.

En conclusion, Ferme L'Ecuyer & Fils 3000 Inc. est d'avis que le gouvernement doit appuyer le projet éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville. Pour au moins les vingt prochaines années, il apporterait un support financier aux entreprises agricoles qui supportent le projet, à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville et ainsi qu'à l'économie locale.